

Introduction



L'examen AMF

L'examen AMF (Autorité des Marchés Financiers) est un examen de connaissances permettant de vérifier que les professionnels en banque-finance disposent du minimum de connaissances requis sur les marchés financiers et leurs instruments. Il est obligatoire pour les professionnels au sein des établissements de crédit et des entreprises d'investissement amenés à conseiller et vendre des instruments financiers, ainsi que d'autres professions telles que les analystes, les gérants d'actifs, les responsables conformité, les négociateurs ou encore les responsables de la compensation. Pour ces professions, l'examen doit être réussi au plus tard dans les 6 mois après la prise de fonction.

Il porte sur : 1) la réglementation et ses acteurs ; 2) les marchés et les instruments financiers.

La grille de l'AMF

TABLEAU 1.1 Répartition des questions de l'examen par thèmes et par type

Partie réglementaire			Partie technique		
Sujet	Nombre de questions	Type de question	Sujet	Nombre de questions	Type de question
1. Cadre institutionnel et réglementaire français, européen et international	14	C	7. Instruments financiers, cryptoactifs et leurs risques	21	C
1.1 Cadre de tutelle français	2	C	7.1 Les instruments financiers	3	C
1.2.1 Cadre réglementaire européen	2	C	7.2 Les actions	3	C
1.2.2 Cadre de tutelle international	1	C	7.3 Les obligations	3	C
1.3 Les intermédiaires	3	C	7.4 Le marché monétaire	2	C
1.5.1 Économie et marchés	2	C	7.5 Hybrides	1	C
1.5.2 Risques	2	C	7.6 Épargne bancaire et assurance	2	C
1.8 Cadre juridique des instruments financiers et des services d'investissement	2	C	7.7 Produits dérivés	1	C

2. Déontologie, conformité et organisation déontologique des établissements	6	A	7.8 Les OPC	2	C
2.1 Organisation de la conformité	2	A	7.9 Biens divers	2	C
2.2 Règles de bonne conduite	2	A	7.10 Cryptoactifs	2	C
2.3 Réclamations et médiation	2	A	8. Gestion collective/ Gestion pour compte de tiers	25	C
3. Sécurité financière : lutte contre le blanchiment, le terrorisme et la corruption, ainsi que les embargos	3	A	8.1 Acteurs de la gestion	1	C
4. Réglementation « Abus de marché »	2	A	8.2.1 Fondamentaux	1	C
5. Commercialisation d'instruments financiers, démarchage bancaire et financier, vente à distance et conseil du client	4	A	8.2.2 Mesure de performance	2	C
	2	C			
5.1 Démarchage et conseil	4	A	8.4 Réglementation	2	C
5.2 Le DIC	2	C	8.5 Les différents OPC	3	C
6. Relation client	16	A	8.6 Techniques de gestion	1	C
			9	C	
6.1.1 Connaissance et catégorie du client	5	A	8.7 Finance durable	15	C
6.1.2 Protection des données	2	C	9. Fonctionnement et organisation des marchés	2	A
6.2 Informations à donner	5	A	9.1 Organisation des marchés	2	C
			9.2 Passage d'ordres	2	A
6.3 Contrôle d'adéquation	3	A	9.3 Transparence	1	C
6.4 Meilleure exécution	3	A	9.4 Acteurs et encadrement	1	C
6.5 Frais	2	C	9.5 Source de données	1	C
6.6 Comptes et mandats	1	C	10. Post-marché et infrastructures de marché	3	C
6.7 Insolvabilité	1	C			
6.8 Protection du client	2	C	10.1 Acteurs	2	C
6.9 Produits à risque	1	C	10.2 Organisation	1	C

<p>Chaque question est tirée aléatoirement dans la base unique parmi les questions liées au sujet donné. Chaque question contient 3 propositions de réponses avec une seule bonne réponse. Une bonne réponse rapporte 1 point, une mauvaise, 0.</p> <p>Conditions de réussite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 80 % aux questions de type A ; - ET 80 % aux questions de type B. <p>Un échec sur l'un ou l'autre type de question suffit pour échouer l'examen dans sa globalité. Téléchargez la grille de connaissances détaillée sur amf.aptoria.fr.</p>	11. Émissions et opérations sur titres	2	C
	11.1 Marché primaire	1	C
	11.2 Opérations sur titres	1	C
	12. Bases comptables et financières	6	C
	12.1 Comptabilité et analyse	2	C
	12.2 Information à diffuser	1	C
	12.3 Fiscalité des sociétés	2	C
	12.4 Fiscalité des particuliers	1	C

L'ensemble des points sont regroupés dans une grille de connaissances disponible sur le site compagnon du manuel (amf.aptoria.fr) et intégrée dans l'instruction 2010-09 de l'AMF, disponible sur le site de l'AMF (www.amf-france.org).

La grille de ce manuel

Le poids des sujets en termes de nombre de questions dans l'examen est très variable. Certains sujets sont cruciaux (6.1.1 ou 8.7), d'autres sont plus marginaux (10.1 ou 11.1). Pour vous permettre de vous concentrer sur les sujets qui vous rapporteront le plus de points, le manuel présente en détail les sujets les plus importants et est plus synthétique sur les sujets marginaux.

La grille de connaissances de l'AMF a été retravaillée afin de présenter les sujets dans un ordre plus digeste, en sélectionnant les points clés et en organisant un **sens de lecture** cohérent.

TABLEAU I.2 Table chapitre du livre/sujet

Chapitre du livre	Thèmes de l'examen abordés
1. Marchés financiers et économie	1.5.1
2. Les instruments financiers et leurs risques	1.5.2 ; 7.1
3. Les actions	7.2 ; 12.1
4. Négocier des actions sur les marchés organisés	9.1 ; 9.2 ; 9.4 ; 10.1 ; 10.2
5. Les obligations	7.3
6. Émettre un titre sur le marché primaire	11.1 ; 11.2
7. Titres de créance négociables	7.4
8. Les produits hybrides	7.5
9. Les instruments financiers à terme (produits dérivés)	7.7 ; 6.9
10. Autres produits de placement	7.6
11. Biens divers et cryptoactifs	7.9 ; 7.10
12. Fiscalité des produits financiers	12.3 ; 12.4
13. OPCVM et FIA : les fonds d'investissement	7.8 ; 8.5

13. Gestion financière, société de gestion de portefeuille et gestion sous mandat	8.1
14. Techniques de gestion et mesures de performance	8.2.1 ; 8.2.2 ; 8.6
15. Souscrire un OPC	7.8 ; 5.2
16. Protection des investisseurs	8.4
17. Finance durable	8.7
18. Finance solidaire, labels durables et RSE	8.7
19. Établissements financiers, services d'investissement et PSI	1.8
20. Distribution des services et produits financiers	1.3 ; 11.1
21. Acteurs des marchés	1.5.2 ; 9,3 ; 9,4 ; 9,5 ; 11.2 ; 12.2
22. Les abus de marché	4
23. Autorités européennes	1.2.1 ; 1.2.2
24. L'Autorité des marchés financiers	1.1
25. BCE, Banque de France et ACPR	1.2.1
26. Organisation des services de conformité	2.1
27. La gestion des réclamations	2.3
28. Lutte contre le blanchiment : définitions et obligations	3
29. Lutte contre le blanchiment : soupçons, traçage et sanctions	3
30. Corruption	3
31. Connaissance et catégorisation du client	6.1.1
32. Le conseil en investissements financiers	5.1
33. Démarchage bancaire et financier	5.1
34. Communication obligatoire et communication promotionnelle	6.2 ; 6.5
35. Protéger le client	6.8 ; 6.1.2
36. Conflits d'intérêts et transactions personnelles	2.2
37. Adéquation d'un conseil ou d'une gestion et caractère adapté des instruments financiers	6.3
38. Politiques de « meilleure exécution » et de « meilleure sélection »	6.4
39. Comptes et mandats	6.6
40. Insolvabilité des personnes physiques et morales	6.7

Un test de diagnostic sur le site compagnon vous permet d'identifier les principaux points sur lesquels vous concentrer. Chaque chapitre contient explications et illustrations sur les points clés du sujet abordé ainsi que des questions de contrôle. Le cas échéant, des renvois vers le site compagnon sont mentionnés.



Comment se préparer à l'examen AMF ?

Selon vos connaissances préalables, la préparation vous demandera entre 20 et 60 heures. Si vous passez autour de 3 heures de travail par semaine, il vous faudra étaler la préparation sur une durée d'un mois et demi à 4 mois. Faire plus court impliquera d'augmenter le temps de travail hebdomadaire. Votre **organisation personnelle** jouera beaucoup sur ce délai.

Ce manuel et le **site compagnon** qui l'accompagne constituent des outils complets pour une préparation réussie. Le site propose notamment un document recensant toutes les bonnes pratiques et nos conseils pour optimiser votre temps.



Points clés d'une préparation réussie

Tout travail de mémorisation s'articule entre 3 phases :

- **découverte et compréhension** du sujet : test de diagnostic, cours et questions du manuel et compléments du site compagnon ;
- **mémorisation** des informations clés : manuel et cours du site compagnon ;
- **consolidation** : questions pédagogiques du site compagnon et questions de la base d'examen (si vous disposez d'un accès).

Cette boucle d'apprentissage doit s'appliquer **sujet par sujet** pour avancer d'une façon continue dans la maîtrise du contenu.

Jour 1 :

- lire le chapitre ;
- répondre aux **questions**  du chapitre ;
- mémoriser les **points clés**  du chapitre.

Jour 2 :

- réviser à l'aide des cours du site compagnon.

Quelques jours plus tard :

- faire des séries de questions pédagogiques pour contrôler la bonne intégration ;
- revenir sur les points mal maîtrisés grâce aux corrigés.

Au fur et à mesure de la progression :

- réaliser une séance de **consolidation hebdomadaire** pour reprendre l'ensemble via les questions du site compagnon.

Il est important d'étaler l'apprentissage d'un sujet **sur plusieurs jours** et d'être **régulier**. Nous vous conseillons de réaliser des sessions de travail de 45 minutes à 1h30 plusieurs fois par semaine.

Le piège du bachotage !

L'apprentissage par cœur peut sembler rassurant, notamment si vous avez un accès à la base de questions AMF. Pour autant, c'est une approche dangereuse à plusieurs titres :

- la base contient plus de 2 000 questions : il est impossible de toutes les apprendre ;
- beaucoup de sujets peuvent paraître abstraits : apprendre sans comprendre limite la mémorisation et augmente le risque de découragement.

Si vous disposez d'un accès à un espace digital de préparation via le prestataire auprès duquel vous passez l'examen, ne l'utilisez qu'en complément : s'il est toujours intéressant d'aborder un sujet sous plusieurs angles, méfiez-vous de ne pas perdre trop de temps dans la multiplication des ressources.

**Le site compagnon : amf.aptoria.fr**

Le site compagnon, **gratuit** pour les lecteurs du manuel, a été créé en partenariat avec la société Aptoria¹. Il regroupe :

- des tests de diagnostic ;
- des cours et tests de contrôle actualisés selon les évolutions réglementaires, économiques et financières ;
- des documents complémentaires pour approfondir certains sujets ;
- des fiches de synthèse, pense-bête et fiches conseil ;
- une base de questions pédagogiques conçues pour optimiser l'apprentissage des points clés ;
- un accès à prix préférentiel aux services d'organismes proposant le passage de l'examen AMF.

Pour y accéder, rien de plus simple :

- créez un compte gratuit sur le site amf.aptoria.fr ;
- accédez aux tests de diagnostic et ressources complètes grâce au code Xw4pekE ;
- ne perdez pas votre accès, le site est **régulièrement actualisé** et pourra vous être utile tout au long de votre carrière.

À partir de là, vous aurez la possibilité de réaliser les tests de diagnostic, de 20 questions chacun. Chaque test vous donnera un aperçu des sujets de l'examen et vous permettra d'identifier votre niveau de maîtrise. Une fois le test terminé, et quel que soit le score obtenu, l'accès aux cours et ressources complémentaires sur les sujets liés ainsi qu'à la base de questions pédagogiques sera débloqué.

Notre conseil : commencez par consulter le document qui décrit toutes les fonctionnalités du site compagnon pour n'en rater aucune !

.....
1 Spécialiste de la pédagogie digitale.

L'application

Le site compagnon est également disponible en application gratuite. Téléchargez sur votre mobile ou tablette l'application **Exoteach** et sélectionnez Aptoria dans la liste des cours disponibles. Vous retrouverez toutes les ressources et pourrez vous entraîner où que vous soyez !



Passer l'examen

L'examen est constitué de **120 questions** à choix multiples (trois propositions) et à réponse unique. Une bonne réponse rapporte un point, une mauvaise, zéro : il n'y a **pas de notation négative**. Chaque question est tirée **aléatoirement** dans une base partagée comprenant plus de 2 000 questions.

Les questions sont réparties en deux types :

- 33 de type A : sujets réglementaires ;
- 87 de type C : sujets techniques.

La réussite correspond à **80 % de bonnes réponses** sur les questions A et C.

Quand passer l'examen ?

Vous pouvez passer l'examen dès que vous avez abordé tous les sujets et que, en phase de consolidation, vous obtenez 80 % de réussite.

N'hésitez pas à sélectionner les formules qui intègrent un **rattrapage**. Le nombre de tentatives à l'examen n'est pas limité.

Les examens de validation interne

Les établissements financiers ont la possibilité d'organiser leur propre examen, dit de « validation interne ». Ils doivent respecter les objectifs de l'examen AMF, mais en intégrant les spécificités propres à leur établissement. En pratique, ils sont souvent plus faciles, mais leur validité est limitée à l'établissement qui le propose. Si vous êtes amené à changer d'employeur, il vous faudra repasser un examen.

Bon courage !

Nous espérons que ce manuel et son site compagnon vous aideront dans votre réussite à l'examen AMF et dans votre compréhension et vos connaissances des marchés et instruments financiers.